Ébauche de procès-verbal

Réunion du conseil d'administration
Réseau local d'intégration des services de santé du Centre-Toronto

Mercredi 24 juin 2015
16 h – 19 h

Salle du conseil, RLISS CT
425 rue Bloor Est, Bureau 201, Toronto (Ontario)

Administrateurs présents	**Personnel présent**
Angela Ferrante (présidente) – par téléphone Cynthia Pay Maurice Hudon Yasmin Meralli Felix Wu – par téléphone John Fraser (président de séance) Christopher Hoffmann	Camille Orridge, directrice générale Vania Sakelaris, directrice principale, Intégration, conception et établissement du système de santé Raj Krishnapillai, directeur principal, Services des finances, internes et communs Kevin Robinson, directeur de la TI, Bureau des services communs du RLISS Heidi Hay, directrice principale, RLISSP Bill Manson, directeur principal, Gestion du rendement Nello Del Rizzo, conseiller principal, Gestion du rendement Sophia Ikura, directrice principale, Participation communautaire et affaires internes Alvin Cheng, directeur principal par intérim, Mesure du rendement et gestion de l'information Sue Robertson, secrétaire de séance
Administrateurs absents Carol Perry	**Personnel absent** Aucun

Étant donné que chaque membre du conseil a reçu l'avis de convocation en bonne et due forme et que huit (8) membres du conseil sont présents, le président déclare que la réunion peut se dérouler comme il se doit pour traiter les points.

1. <u>Ouverture de la séance</u>

Le président ouvre la séance à 16 h. John Fraser, le président de la séance, indique au conseil et aux invités que Camille Orridge, directrice générale, prendra bientôt sa retraite. Au nom du conseil et du personnel du RLISS, M. Fraser remercie Camille pour son dévouement et son travail au cours des cinq dernières années.

2. Mot de bienvenue et Guide des séances publiques du Réseau local d'intégration des services de santé du Centre-Toronto

Le président souhaite la bienvenue au public à la réunion publique du conseil d'administration.

Il invite les membres du conseil et de l'équipe de la haute administration à se présenter.

Il indique le processus que les intervenants et les membres de la communauté doivent suivre pour demander à faire une présentation au conseil pendant les réunions ordinaires.

3. Approbation de l'ordre du jour

Le président sollicite les commentaires du conseil sur l'ordre du jour de la réunion. Il souligne que le point 9 sera reporté à une future réunion. L'approbation d'un projet d'immobilisations est ajouté à l'ordre du jour dans les autres affaires.

> **SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE et adoptée à l'unanimité, le conseil du RLISS du Centre-Toronto approuve l'ordre du jour de la réunion du conseil d'administration du 24 juin 2015 sans modification.**

4. Déclaration de conflit(s)

Il n'y a aucune déclaration de conflit.

5. Approbation des ententes de responsabilisation en matière de services

Ententes de responsabilisation en matière de services de soins de longue durée (ERS-SLD) – Approbation de déléguer la consultation et la négociation de l'ERS-SLD pour 2016-2019

Le président renvoie les membres à la note d'information détaillée contenue dans la documentation de la réunion qui fournit des renseignements sur l'approbation de déléguer la consultation et la négociation de l'ERS-SLD pour 2016-2019. Il souligne que la délégation de ce travail est conforme aux principes généraux à tous les RLISS quand on demande une représentation au nom de tous les RLISS. La copie des principes se trouve dans la documentation de la réunion distribuée aux membres. Aucune question n'est soulevée et la motion suivante est adoptée.

MOTION

Que le conseil d'administration du RLISS du Centre-Toronto autorise la constitution d'une équipe de négociation de l'ERS-SLD formée de trois directeurs généraux de RLISS (RLISS du Centre-Est, de Hamilton Niagara Haldimand Brant et de Waterloo Wellington) qui agira au nom du RLISS du Centre-Toronto pour coordonner et gérer le processus de consultation et de négociation de l'ERS-SLD 2016-2019.

Modèle et annexes de l'entente de responsabilisation en matière de services entre RLISS

La directrice générale indique que chaque RLISS fait partie d'un réseau provincial de RLISS créés en vertu de la *Loi de 2006 sur l'intégration du système de santé local*. Le protocole d'entente conclu entre les RLISS et le ministère de la Santé et des Soins de longue durée prévoit que les RLISS concluront une entente de services partagés avec les autres RLISS. En vertu de cette loi, chaque RLISS a conclu une entente de responsabilisation avec le Ministère en ce qui concerne le système de santé local, laquelle comprend des obligations en matière de rendement et des attentes envers une utilisation efficace des fonds publics.

Un groupe de travail sur les services partagés comptant pour membres des directeurs généraux et des représentants des services juridiques des RLISS a été formé à la mi-juillet 2014. Ce groupe a le mandat de rédiger une entente de responsabilisation permanente visant à remplacer le protocole d'entente concernant les services à l'échelle des RLISS.

Cette entente appuie et accepte l'obtention et le partage centralisés des services sans que l'un ou l'autre des RLISS se trouve indûment désavantagé. Dans ce contexte, les RLISS acceptent que, dans le cas des services obtenus et partagés de façon centrale, chaque RLISS fournira un financement à celui qui offre ce service selon les modalités établies dans cette entente, afin qu'il soit offert, obtenu ou géré de façon adéquate au nom de tous les RLISS.

Les RLISS acceptent aussi que, dans l'esprit d'une utilisation efficiente et efficace des ressources du RLISS, différents RLISS, le cas échéant, puissent agir à titre de fournisseurs des services obtenus et partagés de façon centrale. En réponse à une question, la directrice générale confirme que les RLISS partagent également les coûts des services.

En l'absence de question, le comité adopte la motion suivante :

MOTION

Que le conseil d'administration approuve le modèle et les annexes de l'entente de responsabilisation en matière de services entre RLISS.

6. Plan de communication et de participation des intervenants du RLISS du Centre-Toronto

La directrice générale présente le sujet en soulignant qu'à titre de cadre de travail pour appuyer les activités du RLISS du Centre-Toronto et le nouveau plan stratégique, le Plan de communication met également en valeur le rôle joué par le RLISS du Centre-Toronto dans la gestion de la transformation du système de santé pour les patients.

Le plan de communication stratégique, qui a pour mission de transformer le système afin d'obtenir de meilleurs résultats pour la santé des gens maintenant et à l'avenir, est essentiel à la progression de cette mission et à l'établissement efficace d'un dialogue avec différents groupes d'intervenants internes et externes.

En réponse à une question, la directrice générale précise que l'utilisation du site Web sera indiquée dans le rapport annuel.

Sophia Ikura, directrice principale, ajoute que de nombreux éléments du plan découlent du nouveau plan stratégique. Certaines activités peuvent avoir lieu à l'automne. De nouvelles activités s'ajouteront avec l'arrivée du nouveau directeur général.

7. Approbation du plan annuel d'activités du RLISS du Centre-Toronto

La directrice générale indique que chaque RLISS établit un plan annuel d'activités qui montre comment il mettra en œuvre les stratégies et objectifs en matière de soins dans sa communauté. Le plan annuel d'activités se base sur un modèle du ministère de la Santé et des Soins de longue durée (le Ministère). Chaque RLISS doit produire son plan annuel d'activités, y compris le faire approuver par le Ministère, dans les 120 jours suivant l'annonce budgétaire, comme le stipule la Convention de performance MSSLD-RLISS.

Le RLISS du Centre-Toronto a déjà présenté une ébauche de son plan annuel d'activités au conseil d'administration et au Ministère pour étude et commentaires. Les commentaires reçus des deux parties ont été inclus dans l'ébauche de rapport final.

Des modifications mineures du plan sont déposées.

Le conseil adopte la motion suivante :

MOTION :

Que le conseil d'administration approuve le plan annuel d'activités 2015-2016 du RLISS du Centre-Toronto devant être présenté au ministère de la Santé et des Soins de longue durée.

8. Rapport annuel du RLISS du Centre-Toronto

La directrice générale indique que chaque RLISS doit remettre son rapport annuel au Ministère à la fin juin, comme indiqué dans la Convention de performance MSSLD-RLISS. Le rapport annuel est établi en utilisant un modèle du Ministère et est produit de manière professionnelle après l'approbation du conseil. Le Ministère détermine le

moment du dépôt du rapport devant l'Assemblée législative et il est ensuite rendu public.

Le conseil formule des commentaires sur le rapport annuel, puis la motion suivante est adoptée :

MOTION

Que le conseil d'administration approuve le rapport annuel 2014-2015 du RLISS du Centre-Toronto devant être présenté au ministère de la Santé et des Soins de longue durée.

9. Approbation du procès-verbal de la réunion du 29 avril 2015

Le président demande des commentaires sur le procès-verbal. Aucune modification n'est déposée. Un membre pose une question sur l'intégration volontaire de l'Hôpital St. Michael et des services de gestion du sevrage pour les hommes du Réseau universitaire de santé pour ce qui concerne la saisie des données afin de voir d'où viennent les patients. La directrice générale confirme que ces données seront recueillies et déclarées dans des rapports postérieurs à l'intégration.

La motion suivante est adoptée

> **SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE et adoptée à l'unanimité, le conseil d'administration du RLISS du Centre-Toronto approuve le procès-verbal de sa réunion du 29 avril 2015 sans modification.**

10. Approbation du bloc de résolutions

Rapports de fin d'exercice et d'étape de la directrice générale

Le conseil a reçu les rapports de fin d'exercice et d'étape de la directrice générale (1er trimestre 2015) avec la documentation de la réunion. Pour donner suite au rapport du 1er trimestre, la directrice générale remercie la directrice générale de PACE Independent Living, Joanne Wilson, et le personnel de PACE pour les efforts qu'ils ont déployés afin de prodiguer des services aux clients de Clarendon et pour l'énorme travail accompli pour perturber le moins possible les personnes concernées pendant la transition.

Le conseil a aussi reçu une mise à jour sur les préparatifs de la gestion des urgences pour les Jeux panaméricains. La directrice générale confirme que toutes les exigences ont été remplies.

11. Rapport du Comité des finances et de la vérification

John Fraser, président du Comité des finances et de la vérification, renvoie les membres au rapport du comité qui figure dans la documentation de la réunion et souligne que trois points sont présentés pour approbation au conseil.

Approbation des états financiers vérifiés – 31 mars 2015

En l'absence de question ou de discussion, le comité adopte la motion suivante :

MOTION

Que le conseil d'administration approuve les états financiers vérifiés de 2014-2015 du RLISS du Centre-Toronto.

Nomination des vérificateurs

Le président souligne que le conseil d'administration doit approuver chaque année la recommandation du Comité des finances et de la vérification d'approuver la nomination des vérificateurs. Dans ce but, John Fraser fait état des frais de vérification de l'année prochaine. Aucune question n'est soulevée et la motion suivante est approuvée :

MOTION

Que le conseil d'administration approuve la nomination de Deloitte Inc. pour l'exercice financier prenant fin le 31 mars 2016.

Rapport du 4e trimestre sur le plan de travail 2014-2015

Le conseil a reçu le rapport du 4e trimestre 2014-2015 sur le plan de travail qui se trouvait dans la documentation de la réunion. En réponse à une question, Bill Manson, directeur principal, précise que la santé mentale médico-légale fait référence aux clients qu'un tribunal confie au Centre de toxicomanie et de santé mentale. Ces personnes ne se trouvent pas dans le système carcéral ordinaire et ne sont pas capables de subir un procès.

Fiche de rendement du conseil d'administration pour le 4e trimestre

Le conseil a reçu la fiche de rendement du conseil pour le 4e trimestre avec la documentation de la réunion. L'administration est invitée à inclure des explication sur les mesures en rouge (la cible n'est pas atteinte).

Rapport du 4e trimestre sur l'impact sur le système

Le rapport du 4e trimestre sur l'impact sur le système figurait dans la documentation de la réunion.

Rapport de conformité

Le conseil a reçu le rapport d'exploitation et de conformité de fin d'exercice du RLISS CT. La directrice générale indique les RLISS ne sont pas en conformité au chapitre des assurances. Le travail se poursuit à ce sujet et une recommandation devrait être présentée au conseil à l'automne.

En réponse à une question, la directrice générale confirme que le RLISS du Centre-Toronto se conforme aux exigences de la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*.

Comptes rendus sur l'approvisionnement

Le président indique que le Comité des finances et de la vérification recevra un appel d'offres lorsque le Conseil de gestion de la chaîne d'approvisionnement aura approuvé le montant du contrat. Le conseil a reçu pour information une copie de l'analyse de rentabilité des avantages sociaux collectifs des employés.

Cybersécurité

Une évaluation de la cybersécurité a été effectuée en réponse à une demande du Comité des finances et de la vérification. Le fournisseur de services de TI du RLISS a également produit un rapport détaillé sur la cybersécurité du système de contrôle. Raj Krishnapillai, directeur principal, fait remarquer qu'un rapport sur la mise en œuvre des recommandations découlant des évaluations sera remis chaque année.

Bail

Le président indique que l'administration a négocié un projet de bail pour les bureaux situés au 425 rue Bloor Est. Pendant que les services juridiques du RLISS examinent le document, le conseil a été invité à déléguer à sa présidente ou à son vice-président la tâche de signer le nouveau bail car il sera prêt avant sa prochaine réunion. Les détails du bail seront présentés à la prochaine réunion du Comité des finances et de la vérification. Aucune question n'est soulevée et la motion suivante est adoptée :

MOTION

Que le conseil d'administration délègue la signature du nouveau bail à la présidente ou au vice-président du conseil.

12. Autres affaires

Sinai Health System – Présentation du programme fonctionnel (3e phase)

Le président renvoie les membres au document distribué à la réunion concernant le projet d'immobilisations du Sinai Health System – Présentation du programme fonctionnel (3e phase).

Elle souligne que dans le cadre du plan de développement à long terme de l'hôpital, le conseil doit approuver l'élément relatif aux programmes et services de la prochaine phase de réaménagement (3e phase). Il ajoute que le conseil n'approuve pas les aspects financiers du projet et n'en est pas responsable. Une vue d'ensemble du processus d'immobilisations est présenté au conseil pendant la réunion, et il est suggéré qu'à l'avenir l'administration fournisse un modèle semblable à celui utilisé pour les notes d'information sur l'intégration.

MOTION

Que le conseil d'administration convienne par la présente que l'administration a exercé la diligence nécessaire concernant cette phase du projet d'immobilisations du Sinai Health System, et appuie l'approbation du RLISS CT à transmettre au ministère de la Santé et des Soins de longue durée pour faire avancer le projet à la phase suivante.

13. Prochaine réunion du conseil

La prochaine réunion ordinaire du conseil d'administration aura lieu le 30 septembre 2015 de 16 h à 19 h dans la salle du conseil du RLISS du Centre-Toronto.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE et adoptée à l'unanimité, la réunion du conseil d'administration du RLISS du Centre-Toronto se poursuit à huis clos, conformément au paragraphe 9. (5) de la *Loi de 2006 sur l'intégration du système de santé local* pour :

- **Examiner les questions financières et autres touchant l'intérêt personnel ou public et des questions de personnel.**

et les membres du conseil, y compris Camille Orridge et Sue Robertson participent à la séance à huis clos.

14. Levée de la séance

Le président lève la séance à 19 h.

_____
John Fraser, président de séance